



PREVENTION DES RISQUES EN INDUSTRIE CHIMIQUE POUR PRESTATAIRES EXTERIEURS - FORMATION INITIALE NIVEAU 2

PUBLIC

- Tout responsable d'équipe, ou de chantier
- Tout signataire de permis (permis de feu, plan de prévention...) travaillant sur des sites chimiques ou pétrochimiques

PREREQUIS

- Se présenter à la formation muni(e) d'une pièce d'identité
- Etre titulaire d'une certification de niveau 1 en cours de validité

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exposés dynamiques et interactifs
- Études de cas, travaux dirigés

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Questionnaires
- Exercices

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Évaluer les risques
- Adapter son comportement aux risques liés à la situation de travail
- Communiquer, expliquer, appliquer et faire appliquer de manière stricte les mesures préventives préconisées à son équipe
- Se saisir de sa responsabilité et agir en conséquence

PROGRAMME

Organisation de la sécurité

- Conditions d'accès
 - Obligations
 - Formations nécessaires
- Circulation
 - Des personnes
 - Des véhicules ou engins
- Plan de prévention
 - Les permis et autorisations
 - Rôle, validité, respect

Risques liés aux activités industrielles

- Dangers à exercer son travail sur site
 - Unité en service ou arrêt
 - Ambiance de travail
- Risques spécifiques
 - Toxiques
 - Corrosifs
 - Inertants
 - Produits chauds ou froids
 - Incendie
- Identification des produits
 - Étiquetage
 - Transport
 - Précautions d'utilisation
- Conséquences possibles d'un accident du travail sur
 - Le plan humain
 - L'installation
 - Le plan économique
 - Le plan pénal

Attitude à adopter sur le lieu de travail

- Equipement de protection individuelle
- Droit de retrait
- Conduite à tenir en cas d'accident

Risques et prévention liés aux travaux

- Travaux à chaud
- Travaux en atmosphère confinée
- Travaux en hauteur
- Travaux de manutention, levage
- Travaux de fouille
- Travaux d'ordre électrique
- Travaux de nettoyage, décapage, peinture
- Travaux sous rayonnement ionisant
- L'ordre et la propreté des chantiers
- Risques liés à la simultanéité des travaux

Comportement individuel

- Réflexion, vigilance
- Aides disponibles
 - Chargé de sécurité, pompier, etc.
 - Personnel entreprise utilisatrice
 - Chsct, délégués du personnel

Obligations contractuelles

- Procédure d'accès et de circulation
 - Personnel
 - Véhicules et engins
- La sous-traitance
 - Différentes formes de sous-traitance
- La « location » de main-d'œuvre
 - Un intérimaire ou un CDD
 - Main-d'œuvre illicite
 - Travail clandestin et risques encourus



PREVENTION DES RISQUES EN INDUSTRIE CHIMIQUE POUR PRESTATAIRES EXTERIEURS FORMATION INITIALE NIVEAU 2

PROGRAMME

Organisation de la prévention

- Le décret du 20/02/1992 et son application
 - Analyse du décret du 20/02/1992 et de l'arrêté du 19/03/1993
 - Protocole de sécurité
 - Plan de prévention TOTAL FINA ELF
- Les acteurs de prévention
 - Acteurs internes
 - Acteurs externes
- Les obligations et responsabilités
 - Responsabilité civile
 - Responsabilité pénale
 - Documents engageant la responsabilité
 - L'accueil sécurité
- Délégation de pouvoirs
 - Qui peut être délégataire
 - Les conditions de délégation
 - Les conséquences
- Résultat d'accidentologie
 - Déclaration accident de travail
 - Les conséquences d'un accident de travail
 - Les coûts
 - Les indicateurs de sécurité
 - Principes d'étude d'analyse accident de travail et de risques par la méthode ADC

Organisation du chantier

- Comportement de l'encadrement
 - Respect de la réglementation et règles internes
 - Evaluation des risques
 - Droit d'alerte et de retrait
 - Durée du travail
 - Obligation de réalisation
 - Obligation de conseils, moyens et résultats
- Suivi de chantier
 - Les audits
 - L'état des heures passées

Durée de validité : 4 ans



360 €HT
par personne



12 participants maximum
par groupe



2 jours



1 session par mois
Nous consulter

N° déclaration d'activité
72 33 000 12 33
SIRET – 781843073
NAF – 8532Z
N° Qualiopi – 8575624

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

info@afpiso.com

www.formation-maisonindustrie.com